



Procès verbal de la rencontre du 20 octobre 2007

Maison Chevalier
rue Cul-de-sac

Étaient présents :

Denise Archambault
Roger Bertrand
Claudette Blais
Louise Gauthier
Louis Germain
Denis L'Anglais
Clairmont Perreault
Isabelle Roy
Véronique Sansoucy

Ordre du jour

La réunion des exécutifs des deux Comités, CCVQ et le CCNDVVP, est convoquée pour réfléchir au positionnement du CCVQ dans la foulée de la constitution d'un Conseil de quartier.

1. Mise en situation
2. Orientations – Mission
3. Objectifs prioritaires
4. Plan d'action

Louis Germain préside la réunion, qui débute à 10h.
Il agit comme secrétaire

1. Mise en situation

C'est dans le contexte de la constitution d'un Conseil de quartier (CQ) que la présente réunion est convoquée. La question qui se pose :

Le CCVQ est-il encore pertinent?

Si oui, que devient sa mission, comment évolue-t-elle?

2. Orientations – Mission

Des discussions, il ressort qu'il faut désormais :

1. Baser toute l'action du CCVQ sur la concertation.
2. Éviter de dupliquer le rôle du CQ mais collaborer avec lui.
3. Fédérer les intérêts des résidants, des commerçants, des propriétaires et des institutions.

3. Objectifs prioritaires

Cette liste pourrait varier suite à une réflexion plus profonde. Elle se modifiera certainement dans quelques mois lors que le CQ entrera en action et qu'il fixera ses propres priorités.

1. Hôtellerie illégale
2. Les fêtes de 2008
3. La vente de résidences à des résidants occasionnels
4. Les autocars touristiques
5. Le transport lourd sur la rue Dalhousie

4. Plan d'action

On convient que le plan d'action ne peut, dans les circonstances, porter sur beaucoup plus que quelques semaines. Il faut donc, dans l'immédiat :

1. Préparer une proposition réglementaire de modification de la composition du CA.
2. Rédiger un manifeste décrivant brièvement l'axe de repositionnement du CCVQ.
3. Sonder quelques personnes à l'aide de ce manifeste pour valider notre approche.
4. Tenter d'intéresser certaines personnes de calibre à collaborer avec le CCVQ.
5. Convoquer l'Assemblée générale pour entériner la nouvelle plate-forme et les changements de règlements du CCVQ.

Échéancier et responsabilités

1. Manifeste : 27 octobre : responsables : Roger Bertrand et Louis Germain
2. Projet de modification des règlements du CCVQ : 7 novembre – Denis L'Anglais.
3. Recrutement de collaborateurs de calibre : 7 novembre. Chacun songe à des collaborateurs possibles. Le 27 octobre, sur réception du manifeste, on met en commun la liste des cibles-collaborateurs, on priorise et on se répartit les contacts à faire.
4. Recrutement de membres en général : 20 novembre.
5. Réunion spéciale de l'Assemblée générale, début décembre.

Fin de la réunion : 13h.
